

Budget 2022

INFORMATION sur votre compte de taxes 2022

Dates des versements

24 mars 2022

7 juillet 2022

8 septembre 2022

3 novembre 2022



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Mot du maire

Au nom du conseil municipal, je suis fier de vous présenter le budget pour l'exercice financier de 2022 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Le budget 2022 est accompagné de la liste des principaux projets 2022 du programme triennal d'immobilisations (PTI).

La réalisation d'un budget est bien plus qu'un processus comptable, c'est le résultat d'une réflexion importante en vue de faire des choix. Ces décisions se doivent d'avoir un juste équilibre entre le développement de notre communauté, la qualité et l'offre de services qui lui sont rendus ainsi que la capacité financière des Massonaises et Massonnais. Notre mission est de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir.

Faisant face à un taux d'inflation record et à l'augmentation du coût des matériaux et services, le conseil municipal annonce une légère augmentation de 2,5 % du taux de la taxe foncière pour toutes les catégories d'immeubles. Également, afin de diminuer l'impact fiscal des citoyennes et citoyens, une somme de 307 129 \$ a été affectée au surplus accumulé.

Les budgets de fonctionnement et d'investissement que nous vous proposons sont le fruit de la préparation par le personnel de direction ainsi que de l'analyse et des décisions de la part des élus, le tout au bénéfice des citoyennes et citoyens.

Pour terminer, je tiens à vous rappeler que vos commentaires sont un élément clé dans l'élaboration du budget. Vous trouverez au verso du présent document plusieurs façons mises à votre disposition pour vous tenir informés tout au long de l'année et ainsi participer à la vie municipale.

Gilles Boucher
Maire

Cell. : 450 228-8490
mairegboucher@lacmasson.com



Modalités de paiement

Option
privilégiée!

1. Par internet

Avec la majorité des institutions financières en identifiant bien le numéro à 19 chiffres qui se trouve sur le coupon de remise pour lequel vous effectuez un paiement. Si vous avez plus d'un compte, vous devez effectuer les paiements pour chacun des numéros de référence.

- Banque CIBC
- Banque de Montréal
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale
- Banque Scotia
- Banque TD
- Desjardins



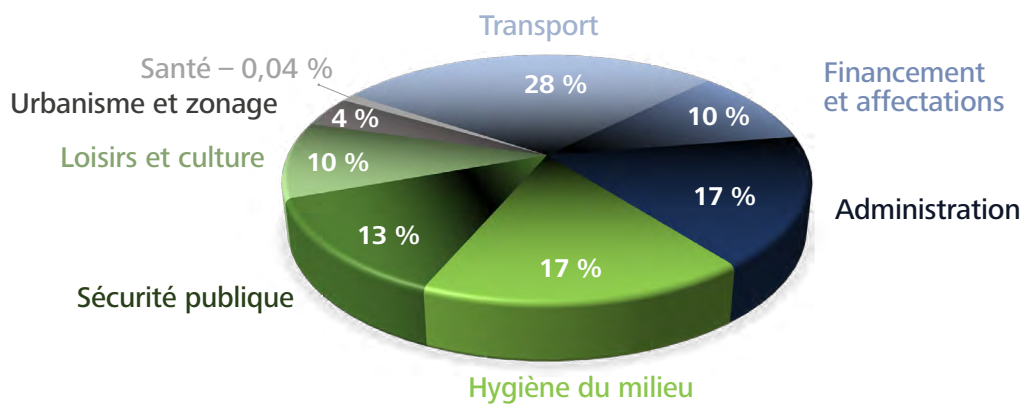
2. Par chèques postdatés

Par la poste ou déposez-les dans la boîte postale située à l'extérieur de l'hôtel de ville. Joindre les coupons de taxes avec chacun de vos chèques. **Merci de ne pas brocher ou coller vos chèques avec les coupons détachables.**

3. En personne

À la réception de l'hôtel de ville, par carte de débit, en argent ou par chèque.

À quoi servent vos taxes en 2022 ?



Taxes

TAUX DE TAXES FONCIÈRES

Par 100 \$ d'évaluation

	2021	2022	
VILLE			
Taxe foncière générale	0,5071 \$	0,5232 \$	
Taxe foncière générale spéciale	0,1046 \$	0,1079 \$	
QUOTES-PARTS AGGLOMÉRATION			
Taxe foncière générale	0,1372 \$	0,1375 \$	
Taxe foncière générale spéciale	0,0339 \$	0,0337 \$	
TOTAL	0,7828 \$	0,8023 \$	2,5 %

TARIFICATION	2021	2022
Utilisation de l'eau – Logement	284 \$	307 \$
Utilisation de l'eau – Commerce	409 \$	442 \$
Service d'égout – Logement	277 \$	297 \$
Service d'égout – Commerce	342 \$	367 \$
Gestion des matières résiduelles	137 \$	151 \$
Gestion du service de l'environnement	31 \$	45 \$
Gestion de l'écocentre	46 \$	47 \$
Service d'entretien de voirie locale	5 \$	5 \$
Service de déneigement des rues publiques	59 \$	59 \$

Revenus et dépenses

Le [budget de la Ville](#) se chiffre à 9 499 872 \$ soit 744 047 \$ de plus qu'en 2021, pour une augmentation de 8,5 %.

	2021	2022	Variation
REVENUS			
Taxes	6 862 678 \$	7 371 222 \$	508 544 \$
Quotes-parts	751 272 \$	803 872 \$	52 600 \$
Païement tenant lieu de taxes	48 782 \$	67 060 \$	18 278 \$
Transferts	147 473 \$	149 567 \$	2 094 \$
Autres revenus	945 620 \$	1 108 151 \$	162 531 \$
TOTAL – REVENUS	8 755 825 \$	9 499 872 \$	744 047 \$
CHARGES			
Administration	1 849 793 \$	1 898 078 \$	48 285 \$
Sécurité publique	1 368 731 \$	1 485 776 \$	117 045 \$
Transport	3 032 211 \$	3 102 627 \$	70 416 \$
Hygiène du milieu	1 767 216 \$	1 897 771 \$	130 555 \$
Santé	5 000 \$	5 000 \$	0 \$
Urbanisme et zonage	361 350 \$	462 147 \$	100 797 \$
Loisirs et culture	973 876 \$	1 164 329 \$	190 453 \$
Frais de financement et remboursement en capital	1 217 512 \$	1 262 747 \$	45 235 \$
Affectations	(1 819 864 \$)	(1 778 603 \$)	41 261 \$
TOTAL – CHARGES	8 755 825 \$	9 499 872 \$	744 047 \$

Principaux projets du PTI en 2022

L'ensemble du [Programme triennal des investissements \(PTI\) 2022-2023-2024](#) est disponible sur notre site Web.

- Acquisition d'une camionnette et d'un VTT pour les sauvetages hors route au Service de sécurité civile
- Acquisition d'une camionnette hybride, d'une dégeleuse et d'un balai ramasseur
- Poursuite de la réfection du garage municipal avec possible révision du coût à la baisse
- Asphalage sur un tronçon de la rue du Domaine-Ouimet, des montées Marier et Gagnon, du chemin Masson et du secteur Joli-Bois
- Réfection d'un tronçon du chemin des Hauteurs près de l'intersection du chemin de Chertsey
- Finalisation du chemin de liaison entre les rues du Joli-Bois et du Haut-Bourgeois
- Caractérisation hydrique du secteur du Domaine-Denis et de la rue Gérard-Denis
- Caractérisation hydrique du ponceau et du bassin de sédimentation au lac Marier
- Signalisation pour la réduction de la vitesse de circulation sur le territoire
- Installation de 61 compteurs d'eau dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable
- Raccordement du réseau des sentiers du Galais aux sentiers du parc d'Estérel
- Poursuite du projet de sentier intermunicipal Corridor Lac-Masson
- Installation de dalles de béton pour les conteneurs à matériaux secs à l'écocentre
- Réparation du drainage, resurfaçage et réparation des bandes de la patinoire du parc-école
- Acquisition d'un tableau de pointage numérique, réparation de la clôture, installation du filet et de nouvelles estrades pour le terrain de balle molle
- Réfection et corrections au terrain multisports du parc Joli-Bois

Et plusieurs autres projets en développement... le meilleur est à venir !

Réalisations 2021

- Acquisition d'une camionnette et d'un camion 10 roues au Service des travaux publics
- Conception des plans et devis pour la réfection du garage municipal
- Prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue du Domaine-Brière
- Remplacement de la conduite d'aqueduc incluant la structure de chaussée dans le secteur Joli-Bois
- Asphaltage et mise en forme de tronçons du chemin du Lac-Violon
- Remplacement de trois surpresseurs à l'usine d'épuration des eaux
- Agrandissement de l'unité sanitaire au 86, chemin Masson
- Aménagement de la servitude d'accès à la plage municipale
- Installation d'un garde-corps sur la galerie de l'hôtel de ville
- Rénovation du terrain multisports du parc Joli-Bois
- Réfection du quai municipal au débarcadère



Subvention pour aînés

relative à une hausse
de taxes municipales

Les propriétaires dont
la résidence est admissible
recevront un avis joint
à leur compte de taxes.
Tous les détails sur le site
de [Revenu Québec](https://revenu.quebec.ca).

Centre sportif Pays-d'en-Haut Évolution de la quote-part

2019 : 26 034 \$ (réserve d'investissement)

2020 : 39 083 \$ (réserve d'investissement)

2021 : 56 458 \$ (réserve d'investissement et frais de fonctionnement)

**2022 : 138 287 \$ (service de la dette et frais de fonctionnement),
ce qui représente environ 1 % de notre taxation globale**

2023 : Les coûts réels de fonctionnement seront connus plus précisément pour le budget 2023. Notre quote-part augmentera étant donné divers éléments dont le fonctionnement du centre sportif à l'année (au lieu de 7 mois pour 2022), l'évaluation foncière de l'immeuble, les frais d'énergie et d'entretien, etc.



Accès au rôle d'évaluation

Vous pouvez accéder
gratuitement au rôle
24 h sur 24, 7 jours sur 7
avec le service en ligne
sur notre [site Web](https://www.ville-lacmasson.com/site-web)

La Ville vous informe

L'Informateur massonais

Dans votre boîte postale
quatre fois par année

Infolettre mensuelle

Par courriel le vendredi précédant
une séance du conseil

SOMUM

Appels et courriels
automatisés en
cas d'urgence

Page
Facebook
[lacmasson](https://www.facebook.com/lacmasson)

Séances du conseil

Habituellement
le 3^e lundi
du mois

Site Web
[lacmasson.com](https://www.lacmasson.com)

Soyez informé
tout au long
de l'année!

Inscrivez-vous à [SOMUM](https://www.lacmasson.com/somum) et à [l'infolettre mensuelle](https://www.lacmasson.com/infolettre) sur notre site Web.

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

Pour nous joindre :
88, chemin Masson
Lac-Masson
(Québec) J0T 1L0

450 228-2543
1 855 228-2545

[lacmasson.com](https://www.lacmasson.com)



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson